

# Livrables Co-activité - Opérations Chargement/Déchargement

Si vous avez des remarques ou suggestions afin d'améliorer les livrables présentés ou si vous souhaitez les compléter, merci de contacter le Conseiller Prévention Infra de votre Territoire de Production afin de partager les bonnes pratiques sur l'ensemble des établissements INFRA.

## Documents d'appui

[Code du Travail](#)

[Dossier Juridique](#)

[IN 2444](#)

Protocole de Sécurité n° 61477-22-0757

Fiche Info 9.2. - Mesures de Prévention

Fiche Info 9.3. - Guide de délégation de pouvoir en matière de co-activité

Fiche Info 9.4. - Obligations employeur

Fiche Info 9.5. - Evolutions à venir

Guide SMR Juillet 2012

## Sommaire

### Protocole de Sécurité (PS)

Feuille 0	Page de garde
Feuille 1	Caractéristiques
Feuille 2	Analyse de risques
Feuille 2 bis	Plan de Circulation
Feuille 3	Distribution

Bordeaux "Pont du Guît"

# Protocole de Sécurité n° 61477-22-0757

Application des Art. R4515-1 à R4515-11 du Code du Travail

Chargement

Déchargement

Opération répétitive

Opération ponctuelle

<b>Valable</b>		du 29/08/2022 au 23/12/2022	
<b>Nature de l'opération</b>	Livraison Matériaux		
<b>Lieu de l'opération</b>	Base Travaux Ex Poste 7 Pont du Guît - 33800 BORDEAUX		
<b>Entité</b>	SNCF - UP TRAVAUX AQUITAINE		
<b>N° de commande ERP ou OE</b>		<b>du</b>	
<b>Date de livraison / ou d'enlèvement</b>		<b>Durée de livraison</b>	
		De 08h00 à 17h00	
<b>DES ARRIVEE SUR LE SITE, L'ENTREPRISE DOIT CONTACTER :</b>			
<b>Nom Prénom Contact1-</b>	LOPEZ José	<b>au tél</b>	06 21 96 09 32
<b>Nom Prénom Contact2-</b>	VIDART Fabien	<b>au tél</b>	06 14 28 29 38

Le PS doit être établi dans le cadre d'un échange entre un établissement SNCF, entreprise d'accueil, et l'entreprise de transport, préalablement à la réalisation de l'opération (Art. R 4515-8 du CT).

SNCF	Entreprise Utilisatrice	EE	Entreprise Extérieure
<b>Directeur d'Etablissement (DEt)</b>		<b>Chef d'entreprise (transporteur)</b>	
DUPIOT Didier			
SNCF, Infrapôle Aquitaine, 140-142 rue des Terres de Borde. 33800 BORDEAUX		GEOPARTS 2 Allée de la mixité 77127 LIEUSAINT	
RCS	siret 552449047	RCS	
Tél.	06.07.29.50.49	Tél.	01 64 43 21 34
<b>Représentant SNCF</b>		<b>Représentant EE (transporteur)</b>	
<i>C'est le représentant désigné par le NFt sous l'autorité duquel est exécuté l'opération.</i>		<i>C'est le représentant désigné par l'entrepreneur sous l'autorité duquel est exécuté l'opération.</i>	
Nom et Prénom :	PERCHERON Denis	<b>GEOPARTS</b> <small>ZONE D'ACTIVITE MARMIER</small> 8 IMPASSE DENIS PAPIN 77882 MOISSY CHAMPELLE Tél : 01 64 43 21 34 Fax : 01 64 43 25 49 Siren : 211 201 251	
Fonction :	CDT TX		
Adresse :	SNCF 50, Rue Carle Vernet 33800 BORDEAUX		
Tél.	06 24 84 28 13		
E-Mail	<a href="mailto:denis.percheron@reseau.sncf.fr">denis.percheron@reseau.sncf.fr</a>		
		Tél.	
		Mail	

**Le conducteur doit être en possession de ce document durant toute la durée de l'opération de chargement / déchargement.**

# 1. Caractéristiques de l'opération

## SNCF - Entreprise d'accueil

Modalités d'accès aux locaux	<b>Appel du contact SNCF mentionné en page de garde entre 8h00 et 17h00</b>
Stationnement	Néant
Documents échangés : plan, ...	<b>Plan et accès du site</b>
<b>Rappel des spécificités ferroviaires et des passages à niveaux</b>	
Passages à niveaux équipés de panneaux STOP à respecter impérativement - Lors des opérations de déchargement, l'engagement de la zone dangereuse et/ou des PN sont proscrits	

Sécurité n° 61477-22-0757

## Transporteur

### Véhicule et équipements

Caractéristiques du véhicule	<b>Autorisés : Poids Lourds isolé ou articulé</b> <b>Interdits :</b>
Aménagement	<b>plateau, semi, baché, benne, citerne</b>
Equipements	(appareil de levage et/ou de manutention, groupe figorifique,...) <b>Grue et Manuscopique sur camion</b>
Matériels et engins utilisés pour le déchargement	<b>Grue de manutention et manuscopique sur accès aménagé sur plateforme ferroviaire</b>

### Matériels mis à disposition par SNCF (pont roulant, chariot élévateur avec cariste, ...)

Type de matériel	Nombre	Matériel conforme	Conditions d'utilisation et d'entretien
Aucun matériel mis à disposition			

### Marchandise(s)

Nature	<b>Matériel de voie (Attaches, rails, Appareils de voie, etc...)</b> <b>Matériaux (ballast, autres, etc...)</b>
Conditionnement	<b>Palette, vrac, sacs</b>

### Précautions résultant de la nature de la marchandise transportée

Documents échangés : FDS, ...	Néant
-------------------------------	-------

## Moyens de secours

En cas d'incendie ou en cas d'accident

Alerter les secours d'urgence : POMPIERS : 18 - SAMU : 15 - EUROPEEN : 112

L'infirmerie ou l'hôpital le plus proche se trouve

Adresse : **URGENCES HOPITAL CHU PELLEGRIN: Place Amélie Raba-Léon 33076 BORDEAUX CEDEX**

### Travail dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité SNCF est interrompue

EE prend des mesures pour qu'aucun travailleur ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident.

Risque(s)	Mesure(s) prise(s)

## 2. Analyse de risques

**Cette analyse de risques a pour objet de prévenir les risques interférents** : risques supplémentaires qui s'ajoutent aux risques propres à l'activité de chaque entreprise et qui s'expliquent par la présence simultanée ou successive d'activités, d'installations ou de matériels de différentes entreprises sur un même lieu de travail.

Dans le cas d'actions communes, doublez la ligne en identifiant précisément le rôle de chacune des entreprises dans la réalisation de la mesure.

**Si l'analyse de risques conclut à l'existence d'un risque grave (marchandises dangereuses, complexité du site ou des cheminements, existence d'un risque d'interférence lié à l'exploitation du site notamment le risque ferroviaire, ...), il conviendra de recourir à un Plan de Prévention.**

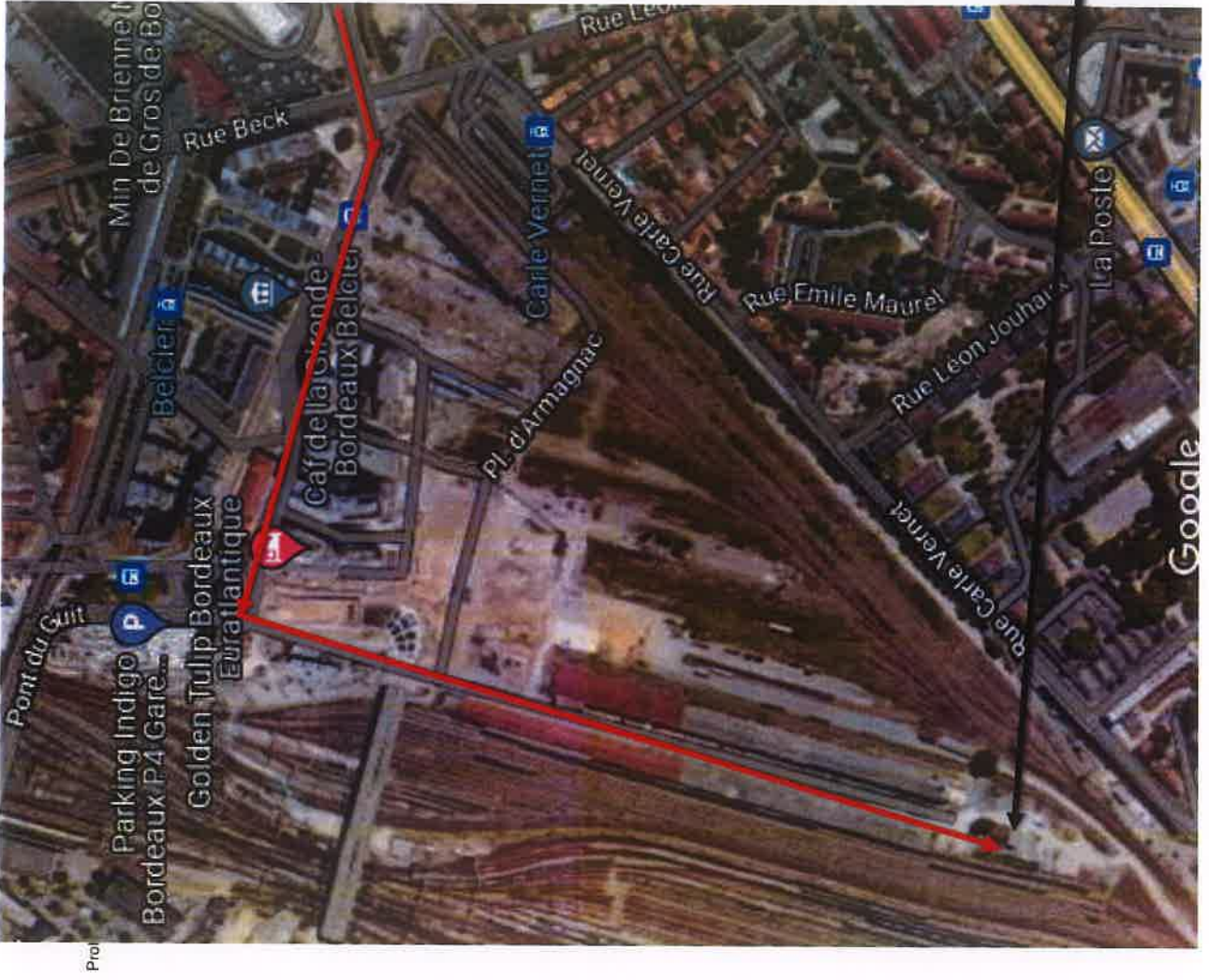
Phase d'activité dangereuse	Source de danger	Risques interférents	Mesures de prévention	Pièce jointe	Responsable
Accès au lieu de Chargement ou déchargement	Routier	Engagement d'une zone de circulation du personnel	Diffuser le plan de circulation au transporteur en s'assurant que ce dernier l'ait bien compris	Plan du site	SNCF
Accès au lieu de Chargement ou déchargement	Routier	Engagement d'une zone de circulation du personnel	Définir le lieu de déchargement Accompagnement du véhicule par le représentant SNCF jusqu'au point de déchargement	Plan du site	SNCF
Protocole de Sécurité n° 61477-22-0757	Routier	Risque routier	Le chauffeur ne doit pas pouvoir déplacer son véhicule sans autorisation expresse de le faire		EE
Circulation et Manutention	Routier	Risque de heurt par circulation ferroviaire	Les engins, équipements et personnel ne doivent pas s'approcher à moins de 2 mètres d'une voie ferrée Port d'un gilet de couleur orange à haute visibilité, classe 2, Evolution limitée à la partie carrossable		EE
Circulation et Manutention	Electrique	Risque électrique	rester à plus de 3m d'un élément caténaire nu sous tension		EE
Circulation et Manutention	Routier	Risque routier	Respect du code de la route		EE
Circulation et Manutention	Manipulation et/ou manutention de charges	Risque de heurt par une charge en mouvement	Port des EPI adaptés: Casque, chaussures de sécurité et gilet orange à haute visibilité de classe 2 et respect d'un périmètre de sécurité		EE

Déchargement	Manipulation et/ou manutention de charges	Risque de heurt par une charge en mouvement	Lors de l'utilisation d'engin de manutention motorisé, certificat d'aptitude pour la conduite nécessaire	EE
Déchargement	Manipulation et/ou manutention de charges	Risque lié à la manutention de charge	Utilisation du matériel de déchargement adapté (chariot élévateur, transpalette, ...) en fonction: - Du lieu de chargement/déchargement - De la nature du produit livré - Du conditionnement du produit livré - Aux caractéristiques du véhicule servant à la livraison	EE
Déchargement	Manipulation et/ou manutention de charges	Risque lié à la manutention de charge	Respecter le mode d'élingage selon la nature de la charge	EE
Déchargement	Chimique	Inhalation de poussières	Contrôler l'état des élingues	EE
Observations SNCF dont avis du CSE		Observations Transporteur dont avis du CSE		





**Plan de Circulation**  
**PONT DU GUIT - 33800 BORDEAUX**  
**SNCF - UP TRAVAUX AQUITAINE**



Cheminement camions

Accès routier  
 depuis Rocade

**Lieu de livraison**  
 Prendre contact et RDV  
 téléphonique avant.  
 d'arriver impérativement

P.T

### 3. Informations et distribution

#### Mentions

Lorsque le transporteur ne peut pas être identifié préalablement par SNCF ou lorsque l'échange préalable n'a pas permis de réunir toutes les informations nécessaires, SNCF fournit et recueille par tout moyen approprié les éléments qui se rapportent au Protocole de Sécurité.

A défaut d'accueil, une information écrite devra être prévue au moyen d'un panneau installé à chaque entrée du site.



Si vous souhaitez réaliser un Protocole de Sécurité multi-opérations, le Protocole de Sécurité reste applicable aussi longtemps que les employeurs intéressés considèrent que les conditions de déroulement des opérations n'ont subi aucune modification significative. Il doit obligatoirement être soumis pour avis au CHSCT.

#### Distribution

Protocole de Sécurité n° 61477-22-0757		Transporteur	
Représentant SNCF	Oui	Représentant EE	Oui
CSE	Oui	CHSCT	
Pôle QSE	Oui	Autre :	
Médecin SNCF		Autre :	
Autre :		Autre :	
SNCF tient le PS à disposition de l'Inspecteur du Travail et des CHSCT durant toute la durée de l'opération.			

#### Signatures

Les employeurs respectifs s'engagent à porter le contenu des dispositions de ce protocole à la connaissance de l'ensemble des personnels concernés et à le commenter.

Fait à Bordeaux le 26/07/2022

**L'opération ne peut commencer qu'après validation du Protocole de Sécurité**  
**En plus de la signature, chaque page doit être paraphée avec les initiales.**

SNCF		EE	
Qualification	Représentant SNCF	Représentant EE	
Nom / Prénom	PERCHERON DENIS	P. Taunay	
Signature			
Qualification	CSE	Autre :	
Nom / Prénom	Copie de ce Protocole au CSE	TRANSCO (groupe Colson)	
Signature		Sarl au capital de 277 500 € CHAMPLANC 16370 CHERVES-RICHEMONT Siret 312 974 751 00017 - APE 4941 B Tél. 05 45 83 24 11 - Fax 05 45 83 11 70	